

Révision d'ordonnances dans le domaine de l'énergie

Monsieur le conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel a pris connaissance du sujet de la consultation du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et vous remercie de lui offrir la possibilité de donner son avis sur le projet de révisions de 4 ordonnances dans le domaine de l'énergie : l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEneR), l'ordonnance sur l'énergie (OEne), l'ordonnance sur la sécurité des installations de transport par conduites (OSITC) et l'ordonnance sur la responsabilité civile en matière nucléaire (ORCN).

Nous sommes d'accord avec les modifications proposées et n'avons pas de remarques à y apporter.

En vous remerciant de nous avoir consulté, nous vous prions de croire, Monsieur le conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 3 juillet 2023

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
A. RIBAUX

La chancelière,
S. DESPLAND